

INSTRUCTIONS DE MONTAGE

IMPORTANT - INSTRUCTIONS À LIRE ATTENTIVEMENT ET À

CONSERVER POUR UTILISATION ULTÉRIEURE.

DESCRIPTION: fauteuil inclinable massant

RÉFÉRENCE: 10000188048-8199

DIMENSIONS: 65 x 91-163.5 x 81.5 -101CM

Transformateur:

- Entrée: 230V~, 50Hz

- Sortie: 12V, 500mA

Moteurs:

- Entrée: 12V, 500mA

Précautions importantes

Avant la première utilisation, MERCI DE BIEN VOULOIR LIRE LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ ATTENTIVEMENT AVANT D'UTILISER L'APPAREIL.

- Déballez l'appareil et les différents éléments et s'assurer que chaque pièce est en bon état et ne présente aucun dommage apparent. Ne pas mettre en service un appareil endommagé.
- Les matériaux d'emballage peuvent s'avérer dangereux pour les enfants. Il y a un risque de suffocation, ne laissez pas les matériaux d'emballage à la portée des jeunes enfants.
- Garder cet appareil loin de toute source de chaleur et des rayons du soleil.
- Ne pas placer l'appareil à proximité de sources de flammes nues, telles que des bougies allumées.
- Ne pas tenter de démonter le fauteuil. Ne pas réparer l'appareil. Toute réparation doit être effectuée par un professionnel agréé.

-Lors de l'utilisation d'appareils électriques, des précautions d'utilisation sont à respecter afin d'éviter tout risque de feu, d'électrochocs, de brûlures et autres dommages.

-Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillé(e)s ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien par l'utilisateur ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.

-Ne pas utiliser cet appareil à proximité d'une baignoire, d'une douche ou d'une piscine, le produit ne doit pas être exposé à des égouttements d'eau ou éclaboussures.

-N'utilisez pas cet appareil à une finalité autre que celle pour laquelle il a été conçu. Cet appareil est conçu pour un usage en intérieur uniquement.

-N'essayez pas de démonter cet appareil, de le réparer ou d'effectuer vous-même des modifications.

-Cet équipement est destiné à un usage privé uniquement

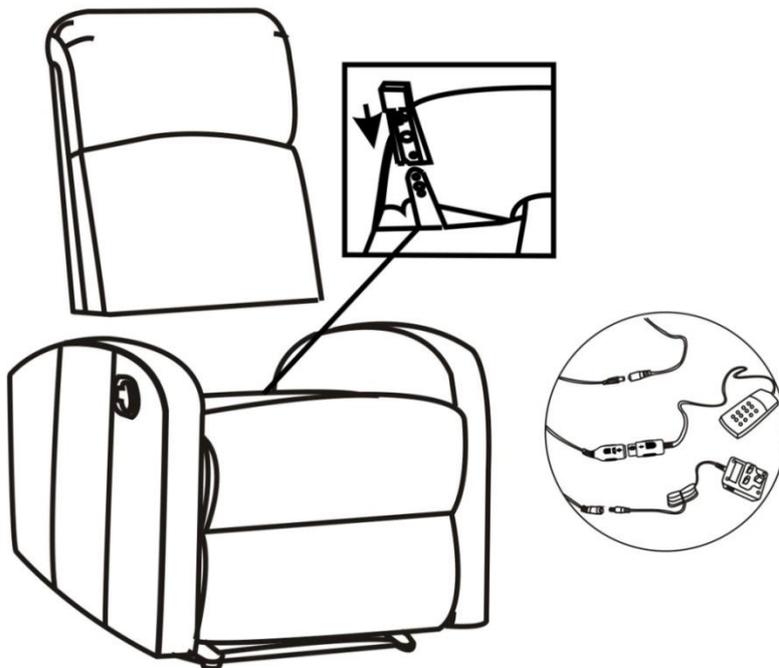
-La prise du réseau d'alimentation est utilisée comme dispositif de déconnexion, ce dispositif doit demeurer aisément accessible.

- Ne pas utiliser le produit avec un autre transformateur que celui fourni.
- Le fauteuil doit être alimenté uniquement sous la très basse tension de sécurité correspondant au marquage de l'appareil.
- Le câble d'alimentation du transformateur ne peut pas être remplacé. Si le câble est endommagé, il convient de mettre le transformateur au rebut.
- L'appareil ne doit pas être en marche sans surveillance. Débrancher l'appareil si celui-ci n'est pas utilisé.
- Ne pas déplacer ou tirer le fauteuil par le cordon électrique.
- Garder le cordon électrique loin de toutes sources de chaleur.
- Ne pas mettre en marche si des aérosols ou de l'oxygène sont administrés en même temps dans la pièce.
- Ne pas utiliser à proximité des yeux ou de parties hautement sensibles.
- Les personnes portant des pacemakers ne doivent pas utiliser ce fauteuil.

PRODUIT :

- 8 moteurs vibrants
- 8 fonctions de massage
- Intensité variable
- 4 zones de massage, pouvant fonctionner séparément
- Temps programmé 15 ou 30 min

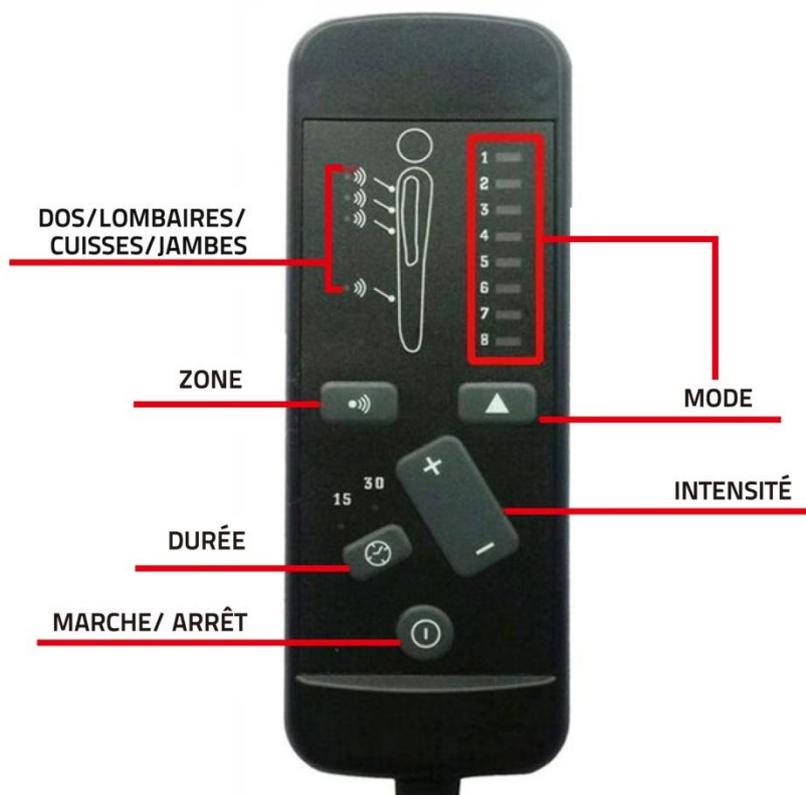
MODE D'EMPLOI:



1- Insérer la prise jack dans le câble situé au dos du coussin de massage.
Brancher sur la prise secteur.

2- Allumer en positionnant le bouton sur ON. Le témoin lumineux s'allume.





3-Allumer les différentes zones de massage en appuyant sur le bouton « zone » pour chaque zone de massage activée, une LED s’allume. Pour arrêter une zone de massage, appuyer sur ce même bouton.

4-Les différents modes de massage se sélectionnent au moyen du bouton « mode ». Une LED s’allume en face du mode de massage choisi.

5-L’intensité se sélectionne au moyen du bouton « Intensité ». Une LED s’allume pour « Fort » ou « Modéré » lorsque le niveau est choisi.

NB: Si vous sentez une douleur ou un inconfort, stoppez l’utilisation du fauteuil.

6-Le fauteuil est équipé d’un arrêt automatique, qui intervient après 30 minutes d’utilisation.

7-Il vous est conseillé de ne pas faire de sessions de massage de plus de 30 minutes.

PRÉCAUTIONS SANTÉ :

- ✧ si vous avez le moindre doute concernant votre santé, consulter un médecin avant d’utiliser ce fauteuil.
- ✧ Les personnes portant des pacemakers ne doivent pas utiliser ce fauteuil.
- ✧ Si vous ressentez des douleurs musculaires ou articulaires après une utilisation prolongée. Consultez un médecin. Une douleur persistante peut être le symptôme d’un problème grave.

STOCKAGE:

Ranger le fauteuil dans son emballage, dans un endroit frais et sec.

Éviter, dans un environnement immédiat, d’utiliser des objets tranchants ou pointus qui pourraient endommager la housse du fauteuil.

Ne pas enrouler le cordon électrique autour du fauteuil

Ne pas pendre le fauteuil par le cordon électrique.

NETTOYAGE:

Débrancher le fauteuil et attendre quelques minutes avant de le nettoyer.

Ne pas immerger le fauteuil ou l'asperger d'eau.

Utiliser une éponge humide et un détergent doux ou de l'eau savonneuse.

Sécher avec un chiffon sec et doux.

Ne pas utiliser de tissus abrasifs, de brosses, d'essence, de produits à vitre, de diluants à peinture ou d'eau bouillante pour nettoyer le fauteuil.

MISE AU REBUT DU PRODUIT :



La directive Européenne 2012/19/EU sur les Déchets des Equipements Electriques et Electroniques (DEEE), exige que les appareils ménagers usagés ne soient pas jetés dans le flux normal des déchets municipaux.

Les appareils usagés doivent être collectés séparément afin d'optimiser le taux de récupération et le recyclage des matériaux qui les composent et réduire l'impact sur la santé humaine et l'environnement.

Le symbole de la « poubelle barrée » est apposé sur tous les produits pour rappeler les obligations de la collecte séparée. Les consommateurs devront contacter les autorités locales ou leur revendeur concernant la démarche à suivre pour l'enlèvement de leur appareil.

Transformateur:

- Entrée: 230V~, 50Hz

- Sortie: 12V , 500mA

Moteurs:

- Entrée: 12V , 500mA



Photo non contractuelle

Fabriqué en Chine

Importé par: La Foir'Fouille S.A.

155 Avenue Clément Ader

34174 Castelnau-le-lez – France

Chère cliente, cher client,

Nos produits sont soumis à des contrôles de qualité rigoureux. Si malgré ces contrôles, votre appareil ne fonctionne pas correctement, nous vous demandons de vous rapprocher du magasin ou de contacter le SAV :

Par email : serviceclients@lafoirfouille.fr

Numéro de téléphone : 0811 38 36 37

Attention : une preuve d'achat est indispensable pour le traitement de votre dossier (ticket de caisse ou facture)

Conditions de garantie commerciale :

1. La garantie est gratuite.
2. La garantie a une durée maximum de 24 mois à compter de la date d'achat du produit.
3. Les défauts doivent être signalés rapidement. Toute réclamation au-delà de la durée de la garantie ne peut être prise en compte.
4. La garantie couvre les pannes et dysfonctionnements de l'appareil dans le cadre d'une utilisation conforme à la destination du produit et aux informations du manuel d'utilisation. Pour être pris en charge au titre de la garantie, la preuve d'achat est obligatoire (ticket de caisse ou facture) et le produit doit être complet avec l'ensemble de ses accessoires.
5. La clause de garantie ne couvre pas des détériorations provenant d'une usure normale, d'un manque d'entretien, d'une négligence, d'un montage défectueux, ou d'une utilisation inappropriée (chocs, non-respect des préconisations d'alimentation électrique, stockage, conditions d'utilisation...). Sont également exclus de la garantie les conséquences néfastes dues à l'emploi d'accessoires ou de pièces de rechange non d'origine, au démontage ou à la modification de l'appareil. Dans le cas d'un défaut non garanti, l'appareil ne sera pas pris en charge.

Indépendamment de la garantie commerciale ainsi consentie, La Foir'Fouille reste tenue des défauts de conformité dans les conditions des articles L.211-1 à L.211-4 du Code de la consommation et des vices cachés dans les conditions prévues aux articles 1641 à 1649 du Code civil.

Article L 211-4 du Code de la consommation : « Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance.

Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité. »

Article L 211-5 du Code de la consommation : « Pour être conforme au contrat, le bien doit :

1° Etre propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :

- correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;

- présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;

2° Ou présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté. »

Article L 211-12 du Code de la consommation : « L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien. »

Article L 211-16 du Code de la consommation : « Lorsque l'acheteur demande au vendeur, pendant le cours de la garantie commerciale qui lui a été consentie lors de l'acquisition ou de la réparation d'un bien meuble, une remise en état couverte par la garantie, toute période d'immobilisation d'au moins sept jours vient s'ajouter à la durée de la garantie qui restait à courir. Cette période court à compter de la demande d'intervention de l'acheteur ou de la mise à disposition pour réparation du bien en cause, si cette mise à disposition est postérieure à la demande d'intervention. »

Article 1641 du Code de la consommation : « Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus.»

Article 1648, al.1er du Code civil : « L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice. »